

Le PARVIS

Bulletin du prieuré
Saint Louis-Marie Grignion de Montfort

N° 144
Juillet et Août
2024
(offrande libre)

O l'auguste sacrement

M. l'Abbé Sébastien Gabard

La joie du prieur ?

Elle fut à son comble lorsqu'il vit son meilleur Ami, Jésus-Hostie, porté en triomphe dans la capitale angevine. Les hérésies et blasphèmes de l'archidiacre Béranger avaient sali l'honneur du Christ-Roi en Anjou. Dès lors, et depuis 1080, les catholiques veulent réparer l'affront infligé à leur Dieu bien-aimé, en proclamant sa présence réelle au milieu des hommes, par l'Eucharistie. Comme chaque année depuis des siècles, l'auguste Sacrement fut chanté et présenté aux passants dans les rues de la ville épiscopale. Quelle joie de constater qu'en 2024 comme en 1080, les âmes de bonne volonté saluèrent leur Sauveur, plaçant aux balcons qui une tenture, qui un bouquet, se signant de la croix au passage de l'Hostie, s'agenouillant entre les véhicules, sur les trottoirs pour être bénis. Ce qui fut nouveau comparé à 1080, ce fut le nombre incalculable de vidéos et la photos prises par les smartphones des angevins édifiés par la majesté du cortège qui honorait l'Ami divin. Que d'images et de commentaires positifs postés sur les réseaux sociaux ! Les âmes admirent encore leur Créateur. Cependant la plus grande joie du prieur fut de palper, car il était sensible, le recueillement des 650 catholiques qui adoraient Jésus-Hostie en formant la procession. Rythmée par la fanfare ou plongée dans des instants de profond silence, la dévotion était manifeste. Quelle joie pour le prêtre d'être témoin de l'impact des paroles du Christ sur ses fidèles : «*Demeurez dans mon Amour.*»



Le désir du prieur ?

Il souhaite que cette dévotion des fidèles persiste ; qu'elle ne soit pas éphémère. Comment le Dieu incarné serait-il socialement consolé, si ses créatures ne demeurent pas continuellement entées sur Lui comme les sarments sur la vigne ? Le désir du prieur est de voir s'intensifier l'assistance à la messe quotidienne qui unie l'âme à son Principe, Jésus-Hostie. Même durant les mois d'été, des messes sont célébrées en semaine dans les chapelles du Prieuré. Que les fidèles les notent, qu'ils les incluent dans leurs programmes, qu'ils viennent en famille ressourcer leur âme auprès du seul véritable Ami. Les adorations eucharistiques (premiers vendredis du mois) verraient alors plus de chrétiens !

Prieuré de Gastines
02 41 74 12 78
prieuredegastines@orange.fr
retraites.gastines@fsspx.fr

M. l'abbé Sébastien Gabard
06 48 55 66 24
s.gabard@fsspx.email

M. l'abbé Philippe Pazat
06 34 14 66 09
p.pazat@fsspx.email

M. l'abbé Philippe Marcille
06 52 96 91 41
p.marcille@free.fr

M. l'abbé Louis-Marie Buchet
06 63 26 77 77
lm.buchet@fsspx.email

M. l'abbé Louis Pieronne
07 50 90 22 65
l.pieronne@fsspx.email

M. l'abbé Fr-Régis de Bonnafos
07 83 50 53 47
fr.debonnafos@fsspx.email

M. l'abbé Thierry Roy
07 86 93 99 31
t.roy@fsspx.email

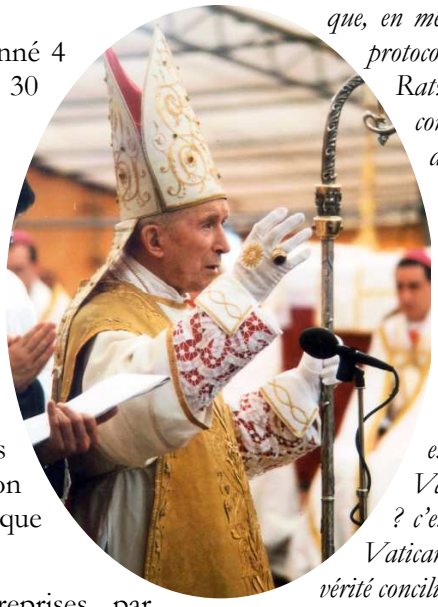
Merci Monseigneur, 30 juin 1988

M. l'Abbé Sébastien Gabard

Rien de nouveau sous le soleil ! Force est de constater que la Tradition doctrinale et liturgique de l'Église catholique, est toujours indésirable, considérée comme suspecte par les autorités romaines et le Saint-Père lui-même. En toute logique avec la pastorale du concile Vatican II, les sacrements donnés selon le rituel traditionnel sont encore quasi-inaccessibles, interdits dans la plus part des diocèses ; les ordinations sacerdotales demandées selon le rite traditionnel sont empêchées dans de nombreux cas encore aujourd'hui ; les évêques dont la prédication est franche et théologiquement sûre, sont mis au banc de la société ecclésiastique, pendant que les évêques «conservateurs» sont toujours inquiétés.

Il est clair qu'en 2024, comme en 1970 et 1988, la Tradition bimillénaire de l'Église catholique n'a pas le droit de cité dans les diocèses ; les autorités romaines de l'Église ne veulent pas que les fidèles puissent en profiter.

Pourquoi Monseigneur Lefebvre a-t-il donné 4 nouveaux évêques à l'Église catholique, le 30 juin 1988 ?



Monseigneur avait vu sa Fraternité sacerdotale reconnue officiellement en 1970, et louée par le cardinal Wright en 1971, donc il souhaitait des évêques capables de lui succéder. Il fallait conférer les ordinations sacerdotales selon les normes traditionnelles, ainsi que le sacrement de Confirmation. Il convenait que la Fraternité Saint-Pie-X se donne les moyens de survivre en poursuivant son «expérience de la Tradition». Sans évêque c'était impossible !

Ainsi s'expliquent les démarches entreprises par Monseigneur à Rome, pour obtenir de sacrer des évêques formés selon la saine théologie catholique.

Monseigneur Lefebvre s'explique dans le sermon des sacres épiscopaux :

«Nous nous trouvons devant un cas de nécessité. Nous avons tout fait pour essayer que Rome comprenne qu'il faut revenir à cette attitude du vénéré Pie XII et de tous ses prédécesseurs. Nous avons écrit, nous sommes allés à Rome, nous avons parlé, nous avons envoyé des lettres – Monseigneur de Castro Mayer et moi-même – plusieurs fois, à Rome ; nous avons essayé par ces colloques, par ces moyens, d'arriver à faire comprendre à Rome que depuis le Concile, cet aggiornamento, ce changement qui s'est produit dans l'Église, n'est pas catholique, n'est pas conforme à la doctrine de toujours de l'Église. Cet œcuménisme et toutes ces erreurs, ce collégialisme, tout cela est contraire à la Foi de l'Église, est en train de détruire l'Église.

C'est pourquoi, nous sommes persuadés qu'en faisant cette consécration aujourd'hui, nous obéissons à l'appel de ces papes et, par conséquent, à l'appel de Dieu car ils représentent Notre Seigneur Jésus-Christ dans l'Église.

Monseigneur avait entrepris ces démarches romaines suite au grand scandale qu'a été la première réunion inter-religieuse d'Assise en 1986. Cette réunion s'opposait au 1er article du Credo et au 1er commandement de Dieu : «Je crois en *Dieu le Père* tout-puissant» (ce qui suppose l'adoration de la Sainte-Trinité) et «Un seul Dieu tu adoreras ; Je suis le Seigneur ton Dieu, tu n'auras pas d'autres dieux devant Moi.» Assise-1986 avait été le signe d'un changement radical de théologie, une humiliation sans nom pour le Christ-Roi et son Église catholique. Monseigneur ne savait plus auprès de qui trouver de l'aide, et il venait de contracter le cancer qui l'emportera en 1991.

Ainsi il entreprit des colloques avec Rome durant l'année 1987. Il en parlera lors des sacres de 1988 :

«Et pourquoi, Monseigneur, avez-vous arrêté ces colloques qui semblaient, cependant, avoir un certain succès ?» Précisément, parce que, en même temps que je donnais ma signature pour le protocole, à la même minute, l'envoyé du cardinal Ratzinger qui m'apportait ce protocole à signer, me confiait ensuite une lettre dans laquelle il me demandait de demander pardon pour les erreurs que je faisais.

Si je suis dans l'erreur, si j'enseigne des erreurs, il est clair qu'on doit me remettre dans la Vérité ; mais dans l'esprit de ceux qui m'envoient cette feuille à signer, «que je reconnaisse mes erreurs» c'est-à-dire : «si vous reconnaissez vos erreurs, nous vous aiderons à revenir dans la vérité». Quelle est cette vérité pour eux si ce n'est la vérité de Vatican II ? sinon la vérité de cette Église conciliaire ? c'est clair ! Par conséquent, il est clair que pour le Vatican, la seule vérité qui existe aujourd'hui, c'est la vérité conciliaire, c'est l'esprit du concile, c'est l'esprit d'Assise. Voilà la vérité d'aujourd'hui. Et cela, nous n'en voulons pour rien au monde, pour rien au monde !

C'est pourquoi, constatant cette volonté ferme des autorités romaines actuelles de réduire à néant la Tradition et de ramener tout le monde dans cet esprit de Vatican II et cet esprit d'Assise, nous avons préféré nous retirer, évidemment, et nous dire : Nous ne pouvons pas, c'est impossible. Il n'est pas possible de nous mettre sous l'autorité du cardinal Ratzinger, président de cette Commission romaine qui devait nous diriger. Nous nous mettions dans ses mains et, par conséquent, dans les mains de ceux qui veulent nous ramener à l'esprit du concile et l'esprit d'Assise. Ce n'est pas possible.»

Il fallait donc sauver la doctrine catholique et la Foi chrétienne en formant de nouveaux membres de l'Église enseignante, c'est à dire des évêques. C'était une question de survie :

«Ce n'est pas à moi à savoir quand la Tradition retrouvera ses droits à Rome mais je pense que c'est mon devoir de donner les moyens de faire ce que j'appellerais cette opération survie, opération survie de la Tradition.

Aujourd'hui, cette journée, c'est l'opération survie et si j'avais fait cette opération avec Rome, en continuant les accords que nous avons signés et en poursuivant la mise en pratique de ces accords, je faisais l'opération suicide. Alors il n'y a pas de choix, je suis obligé, nous devons survivre. C'est pourquoi aujourd'hui, en consacrant ces évêques, je suis persuadé de continuer, de faire vivre la Tradition, c'est-à-dire l'Église catholique.»

Merci à Monseigneur Lefebvre pour ces consécrations épiscopales réalisées dans un contexte inédit. Il lui fallut une grâce particulière, un don de Conseil et une vertu de force remarquables pour oser servir l'Église et se soumettre à l'exigence du salut des âmes, en agissant en dehors de la *lettre* du Droit canonique. Hors la *lettre* de la Loi, il trouva le moyen de sauver l'*esprit* du Droit canonique et d'obéir au Magistère ordinaire universel de l'Église.

Merci Monseigneur, car sans le courage de ces consécrations épiscopales, la Tradition doctrinale et liturgique de l'Église catholique n'existerait plus au 21ème siècle.

C'est pourquoi les sanctions ecclésiastiques (l'excommunication des évêques consécrateurs et des nouveaux consacrés) étaient nulles et non-avenues. Elles n'étaient que l'application de la *lettre* du Droit, or cette *lettre* était inapplicable en 1988 comme en 2024, puisqu'elle aurait conduit à la perte de la Foi.

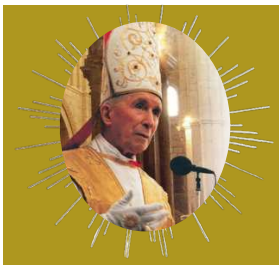
Par conséquent les Supérieurs de la Fraternité Saint-Pie-X n'ont pas eu peur d'envoyer à Rome ce courrier daté du 6 juillet 1988 :

«Pour nous, nous sommes en pleine communion avec tous les papes et tous les évêques qui ont précédé le Concile Vatican II, célébrant exactement la messe qu'ils ont codifiée et célébrée, enseignant le catéchisme qu'ils ont composé, nous dressant contre les erreurs qu'ils ont maintes fois condamnées dans leurs encycliques et leurs lettres pastorales. Veuillez donc juger de quel côté se trouve la rupture. Nous sommes extrêmement peinés de l'aveuglement d'esprit et de l'endurcissement de cœur des autorités romaines.

En revanche, nous n'avons jamais voulu appartenir à ce système qui se qualifie lui-même d'Église Conciliaire, et se définit par le Novus Ordo Missæ*, l'œcuménisme indifférentiste et la laïcisation de toute la Société. Oui, nous n'avons aucune part avec le panthéon des religions d'Assise ; notre propre excommunication par un décret de votre Éminence ou d'un autre dicastère n'en serait que la preuve irréfutable. Nous ne demandons pas mieux que d'être déclarés* ex communione *de l'esprit adultère qui souffle dans l'Église depuis vingt-cinq ans.»*

«Être donc associés publiquement à la sanction qui frappe les six évêques catholiques, défenseurs de la foi dans son intégrité et son intégralité, serait pour nous une marque d'honneur et un signe d'orthodoxie devant les fidèles.Ceux-ci ont en effet, un droit strict à savoir que les prêtres auxquels ils s'adressent ne sont pas de la communion d'une contrefaçon d'Église.»

Le pape Benoît XVI lèvera le doute qui planait sur le sens de cette sanction d'excommunication. Malheureusement Monseigneur Lefebvre n'est pas encore réhabilité aux yeux des autorités romaines. Remercions-le de pouvoir encore accéder à l'enseignement authentique de la Foi, grâce à l'Amour de l'Église qui enflammait son âme. Il ne voulait pas déchoir aux enseignements des Papes qu'il avait étudiés et servis toute sa vie. Héritiers de sa Foi, que les catholiques aillent jusqu'au bout de la grâce reçue, sans calculer, sans marchander, attendant patiemment le retour du Vatican à sa Tradition, à son Âme.



SŒURS DE LA FRATERNITÉ SAINT PIE X

1974-2024

50 ANS DE GRÂCES





DIMANCHE 22 SEPTEMBRE

Chapelle d'Angers

➳ 10h30 : Messe chantée d'action de grâces.

Gastines

➳ 13h30 : Repas tirée du sac suivi des jeux pour les enfants.

➳ 15h00 : Film suer la Congrégation et sa cofondatrice Mère Marie-Gabrielle Lefebvre

➳ 16h00 : Goûter crêpes

➳ Vente de livres

➳ 17h00 : Vêpres et Salut du Saint Sacrement.

Les 10 ans du Grand Sacre




















PRESSE
Le Ronceray
CAVE




QUI EST COMME DIEU!





BELLEVIGNE-EN-LAYON :

Prieuré St-Louis-Marie Grignion de Montfort ;
1 chemin de Gastines -
49380 Faye-d'Anjou

Dimanche : vêpres et salut à **17h 00**

En semaine : tous les jours à 7h30 et, sauf exception, les lundis et jeudis à 11h30



ANGERS: 49000

Chapelle Saint-Pie X, 109, bis, rue Jean-Jaurès (prendre l'impasse)

Dimanche : messe chantée 10h30

En semaine : mercredis, vendredis, et samedis à 18h30 - confessions 1/2h avant les messes

CHEMILLÉ : 49120



Chapelle Saint-Joseph, 14 rue du Presbytère

Dimanche : messe lue à 8h30, puis messe chantée à 10h30;

Confessions à partir de 8h00 et entre les messes.

En semaine : mercredis et vendredis messe basse à 19h00 ; ainsi que les premiers samedis du mois.

confessions 1/2h avant les messes.

AVRILLÉ (moniales dominicaines) : 49240



Monastère Saint-Joseph, 10, av. Jeanne de Laval

Dimanche : messe chantée à 8h00

En semaine : messe chantée à 9h50

SAUMUR : 49400



Chapelle Sainte-Jeanne Delanoue, 2, rue du Port Cigongne

Dimanche : *confessions* à 8h00, messe chantée à 8h45

Samedi : *confessions* à 17h00, messe basse à 18h00

THOUARS : 79100



Collégiale Notre-Dame, Place du château - 79100

Dimanche : confessions à 10h00, messe chantée à 10h45

Premier vendredi du mois : messe basse à 19h00 (précédée de l'heure sainte à 17h45)

Carnet paroissial :

Ont reçu le sacrement de baptême

En la Chapelle Saint Pie X d'Angers :

Liesel Bernard, le 02 juin

Sofia Peeters et Pia Brière, le 08 juin

En la Chapelle Sainte-Jeanne Delanoue à Saumur :

Jacinthe Leconte, le 11 mars

Joachim Orsay, le 11 juin

En la collégiale Notre-Dame de Thouars

Astrid Coiffu, le 15 juin

A reçu la sépulture ecclésiastique

En la Chapelle Marie Reine du clergé de Gastines

Colonel Étienne Reynaud, le 24 juin

Ont reçu Jésus hostie pour la première fois

En la Chapelle Saint Pie X d'Angers :

Bastien Corpelet, le 15 juin

Thomas Andorin, le 30 juin

Ont échangé leurs consentements de mariage

En la Chapelle Saint Pie X d'Angers :

Bastien Corpelet et Cécilia Jego, le 15 juin



Le jeudi 22 août, n'oubliez pas votre journée mariale avec les Sœurs de Gastines !

Pour les jeunes filles à partir de 14 ans. Un joli programme les attend.

Inscrivez - vous auprès des Sœurs au 02.41.47.36.23

Ce mois de juillet, nos enfants prient



Ce mois d'août, nos enfants prient

Que les prêtres et les religieux deviennent des saints

Tous les enfants qui ne connaissent pas Jésus

Témoignages de retraitants de Gastines :



→ « C'est déjà vendredi soir ! Merci pour tout, je repars demain avec plus de courage et de force.

→ Dieu seul Suffit. Le chemin du Ciel passe par Gastines, c'est sûr !»

→ «Heureuse retraite annuelle qui nous recentre sur l'essentiel. Même dans notre vie de consacré à Dieu, l'usure peut se faire sentir, la retraite nous remet en face des priorités».

→ « Si vous ne saviez pas pourquoi vous êtes venus, si les chemins qui vous y conduit vous ont paru laborieux, sinueux,tortueux, vous repartirez quoi qu'il en soit avec une ligne de conduite claire et sûre !»

→ Vous êtes fatigués physiquement et moralement ? Alors prenez une semaine de vacances à Gastines. Vous profiterez ainsi du calme, des repas savoureux et vous trouverez l'énergie spirituelle diffusée par les exercices».

→ Un tournant dans ma vie. Joie de goûter la paix de l'âme. Immense merci aux prédicateurs»

→ Encore un grand merci pour tout !

Directeur de la publication : M. l'abbé Sébastien Gabard